

**Procédure et Règlement de la Chambre – (Suite)***Bills inscrits au nom du gouvernement – Emanant du Sénat – (Fin)*

Etape du rapport et 3e lecture à la même séance que la présentation du rapport du Comité, 1340.

Renvoi à un Comité plénier, 132, 181, 436, 1320.

Ordre, – Qu'à 5 h. 50 cet après-midi, la Chambre aborde l'étude du Bill S-35 (Spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés, Loi (Loi abrogée)), 1339.

*Bills inscrits au nom du gouvernement – Recommandation royale:*

Du consentement unanime, présentation d'une nouvelle recommandation à l'étape de la 2e lecture, 612.

Présentation d'une nouvelle recommandation à l'étape du rapport, 492-3, 590, 637-8 883, 887-8, 897, 973-5.

*Bills inscrits au nom du gouvernement – Réimpression:*

Monsieur l'Orateur ordonne la réimpression du bill, 710.

*Bills privés et pétitions – 3e lecture:*

Adoption d'un bill rapporté avec amendement à l'étape du rapport et 3e lecture à la même séance, 157, 1333.

*Bills publics et inscrits au nom des députés:*

Du consentement unanime, révocation de l'ordre et retrait du bill, 437.

*Bills publics et inscrits au nom des députés – Dépôt ou 1re lecture:*

Déclaré irrecevable, 795-6.

*Bills publics et inscrits au nom des députés – 2e lecture:*

Du consentement unanime, conserve son rang au *Feuilleton*, 421.

2e lecture, du consentement unanime, étude en Comité plénier, rapport sans amendement, adoption à l'étape du rapport et 3e lecture à la même séance, 333, 738.

2e lecture et toutes les étapes à la même séance, 333, 738.

Renvoi à un autre Comité, du consentement unanime, 1244.

*Bills publics et inscrits au nom des députés – 3e lecture:*

Adoption d'un bill à la 3e lecture à la même séance que l'étude à l'étape du rapport, 383-4, 446.

*Bills publics et inscrits au nom des députés – Amendements – 3e lecture:*

Retrait de l'amendement, 280.

*Bills publics et inscrits au nom des députés – Objet:*

Révocation de l'ordre portant 2e lecture et renvoi de l'objet du bill au Comité, 231, 249, 274, 279, 280, 437, 496, 738, 1283.

*Bills publics et inscrits au nom des députés – Titres modifiés:*

Amendement par le Comité adopté à l'étape du rapport, 371-2, 383, 384, 427-8.

*Budget, débat:*

Discours, limite de temps, 137.

Ordre, – Poursuite des délibérations jusqu'à 6 h. du soir, le 6e jour désigné, nonobstant les dispositions du paragraphe (8) de l'article 60 du Règlement, 150.

*Budget des dépenses:*

Motions tendant à l'adoption d'un poste, adoptées sur vote par appel nominal, 1145-6, 1368-9.

Ordre, – Présentation d'un budget supplémentaire, adoption sur motion plutôt que renvoi au Comité et que le bill fondé sur ce budget franchisse toute les étapes à la même séance, 194.

Ordre, – Rapport des comités permanents rapportés ou réputés rapportés au plus tard le 22 octobre 1974 et préavis de vingt-quatre heures concernant les motions portant adoption du susdit budget et qu'un projet de loi fondé sur le budget peut être avancé d'étapes, 31.